

**Organisme de formation  
juridique et de Management  
(Provence-Alpes  
- Côte d'Azur)**



# **B.T.S. NOTARIAT**

**B.T.S. Brevet de technicien supérieur  
2020 – 2021    Formation continue**

**Informations: Pages 1- 4**



**9 Rue du Chevalier Martin  
Le Sainte Luce B.  
06800 Cagnes - Sur- Mer**

**DATADOCK**  
Référence qualité des actions de  
formation  
des organismes de formation  
( Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019  
relatif à la qualité des actions de la  
formation professionnelle )



[www.berickenseignement06.com](http://www.berickenseignement06.com)

## **B.T.S. NOTARIAT 2020 - 2021**

L'organisme de formation juridique Berick Enseignement organise la formation juridique BTS NOTARIAT.

**Public concerné : Titulaires d'un Baccalauréat**

**Finalités : Préparant au Brevet de Technicien Supérieur "Notariat".**

**Acquisition de compétences et de qualité de collaborateur d'office notarial, collaborateur de cabinet auprès d'autres professions juridiques dans la rédaction des actes ( Avocat, Huissiers de justice, juristes auprès des services juridiques ).**

### **Durée et modalités d'organisation**

Deux années de formation théorique et pratique. Une partie de la pratique est assurée en office notarial. La formation se fait en alternance.

Les formalités d'inscriptions à l'examen se font à la date fixée par le rectorat de l'académie sur internet, suivies d'une confirmation par l'envoi des documents. Une confirmation de l'inscription est notifiée au candidat par le rectorat, après validation définitive de son inscription.

Les convocations de présentation aux examens sont envoyées aux candidats, par le rectorat , à la date fixée par ce dernier.

### **Stage pratique**

3 mois de stage en office notarial : quatre semaines en première année et huit semaines en deuxième année (12 semaines) .

Le non respect de la durée de stage prévue par la réglementation nationale, expose le candidat à l'examen, à l'invalidation de son dossier par le jury dudit examen.

### **Contenu de la formation**

Le contenu de la formation BTS Notariat est juridique.

L'activité professionnelle du notaire s'exerce principalement dans trois disciplines :

- le droit de la famille (Contrat de mariage, donations, testaments, héritages...);
- le droit immobilier ( vente d'immeubles, hypothèques, servitudes, locations...)
- le droit des affaires ( Achat de fonds de commerce )

Le contenu de la formation présente six unités, pour chacune des 2 années de BTS

- U1 : Culture générale et expression écrite et orale ;
- U2 : Langue vivante étrangère ;
- U3 : Environnement économique et managérial du notariat ;
- U4 : Droit général et droit notarial ;
- U5 : Techniques notariales ;
- U6 : Conduite et présentation d'activités professionnelles.

### **EXAMENS**

L'examen du BTS NOTARIAT est organisé par l'État, spécialement, les services du Rectorat selon ses directives. Ces derniers ouvrent la période des inscriptions et organisent les examens. Les candidats sont informés sur les dates des épreuves et le lieu de l'examen.

**Financement et coût de la formation :** La formation annuelle coûte 6100 Euros TTC.

- **6100 Euros TTC en 1ère année**
- **6100 Euros TTC en 2é année**

Les stagiaires qui signent un contrat de professionnalisation avec un notaire, ne payent pas la formation. Cette dernière est dans ce cas, est payée par les OPCA (Organismes paritaires agréés).

#### Enjeux de la formation

La réussite à l'examen du BTS NOTARIAT n'est qu'une étape du processus d'insertion professionnelle. L'obtention d'un emploi relativement stable est la finalité et c'est ce qui est le plus difficile. Le service juridique de l'organisme de formation vous accompagne, les deux années postérieures au BTS, dans le processus d'insertion professionnelle. C'est le service après vente.

La culture juridique et les compétences rédactionnelles acquises lors des deux années de formation, offrent aux stagiaires, des facilités de préparation aux concours de la fonction publique territoriale, tels le concours de rédacteur territorial, le concours d'attaché territorial, s'ils complètent le BTS NOTARIAT par une formation en rédaction de notes de synthèse et étude des politiques publiques (Culture générale).

#### Débouchés et finalités après le suivi de la formation

Après le suivi de la formation, le stagiaire aura les compétences requises pour travailler dans les secteurs suivants :

- Chambre départementale des notaires,
- Conseil régional des notaires,
- Centre de recherches, d'information et de documentation notariales (C.R.I.D.O.N.),
- Conseil supérieur du notariat (C.S.N.),
- Service juridique d'entreprises,
- Collectivités territoriales,
- Agence immobilière, promoteur immobilier.

Rentrée pour cette formation : Mercredi 02 / 09 / 2020

#### INSCRIPTIONS ET CONVENTIONS DE FORMATION

Période d'inscription pour le suivi de la formation : encore ouverte  
Une convention de formation est signée pour une année de formation,  
Une autre est signée pour la seconde année

### Activités juridiques pratiques favorables à l'embauche

- Techniques d'ouverture des dossiers clients
  - Techniques de recherches juridiques par problématique soulevée par le dossier
  - Techniques de rédaction des actes juridiques
- Les types d'actes en office notarial  
Les types d'actes auprès d'un Huissier de justice  
Les types d'actes en Cabinet d'Avocat  
Les types d'actes dans les Cabinets d'Avocats spécialisés  
Les types d'actes à savoir rédiger auprès des services juridiques des entreprises privées.  
Les types d'actes à savoir rédiger auprès des services juridiques des Collectivités territoriales  
Types d'actes dans les cabinets de comptabilité

## Notre pratique du contentieux en interne

### DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT ( 2016 – 2017 )

- Décision n° 1849/2016 du 20 juin 2016
- Décision n° 401189 du 9 août 2016
- Décision n° 1603179 du 7 novembre 2016
- Décision n° 405557 du 29 novembre 2016
- Décision n° 3853/2016 du 21 décembre 2016
- Décision n° 401189 du 9 août 2016
- Décision n° 3853/ 2016 du 21 décembre 2016
- Décision n° 1701567 du 24 mai 2017,

## Nos autres formations

- Préparation à l'examen du CRFPA (Réforme 2017, du 17/10/2016- Décret n° 2016-1389 du 17/10/2016
- Préparation au concours d'inspecteur de Finances publiques (IFP)
- Préparation au concours d'inspecteur principal de finances publiques ( IPFP)
- Préparation au concours de rédacteur territorial
- Préparation au concours d'attaché territorial

# CONDITIONS DE VENTE

2020 - 2021

DÉSIGNATION FORMATION	VOLUME HORAIRE	TARIFS	MODALITÉS DE PAIEMENT	DÉLAI DE RÉTRACTATION	CONDITIONS DE RÉSILIATION
BTS NOTARIAT	550 H 1ère année 550 H 2é année	6100 € 1ère année 6 100 € 2é année	d'avance en 10 échéances de 610 €	14 jours	1 mois de préavis motif légitime